



CENTRE HOSPITALIER
D'ARCACHON

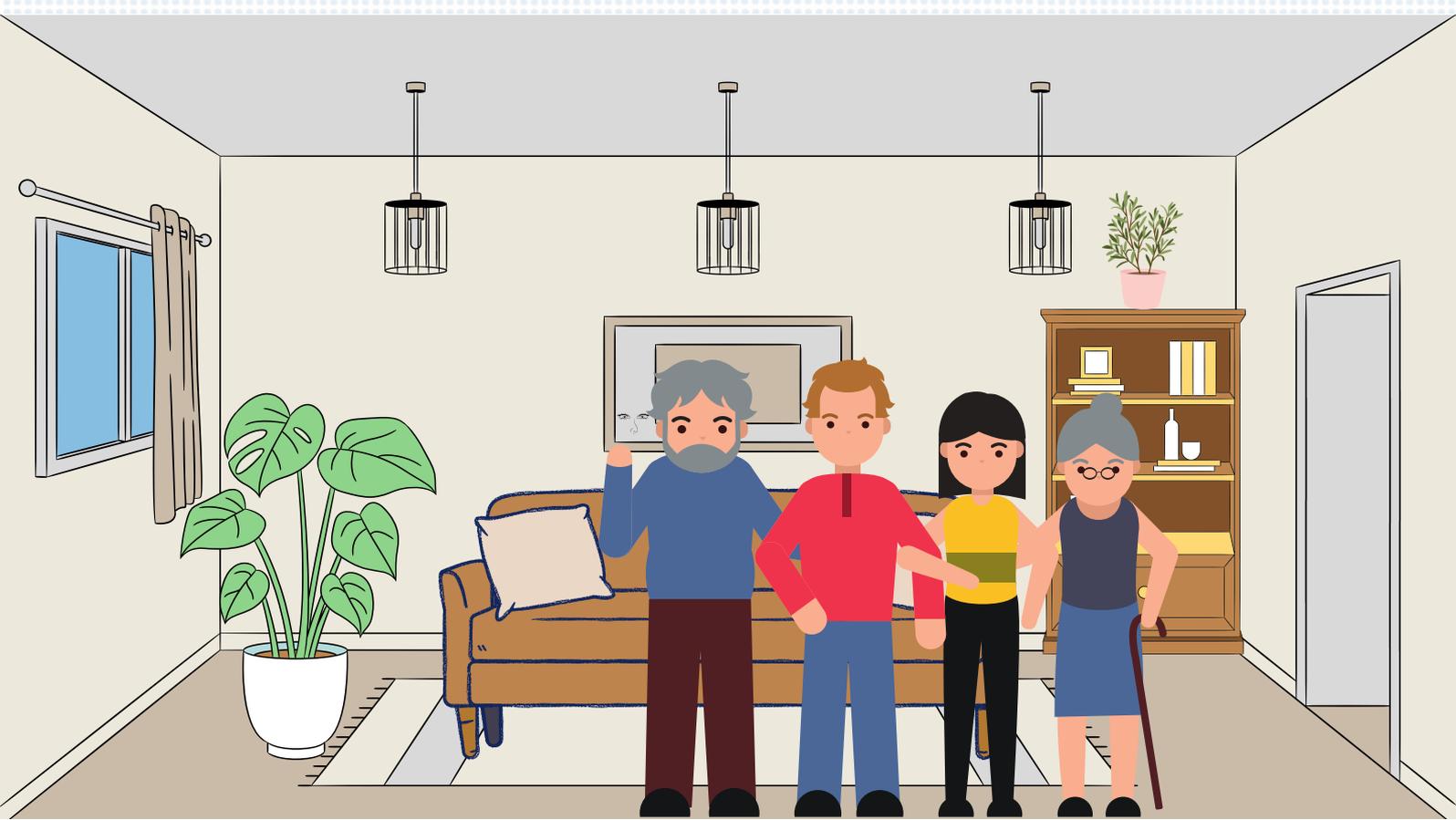
Ref. eNNOV : QUAL/FI/2022-032

MAJ juin 2022

HÔPITAL DE JOUR (HDJ) DÉPISTAGE ET PRÉVENTION DU RISQUE DE CHUTE

En France, les chutes des personnes âgées entraînent chaque année plus de 100 000 hospitalisations et plus de 10 000 décès.

Le plan national anti-chute vise à réduire de 20% les chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 2024.



QUI ?

Ouvert à toute personne adulte, sur orientation d'un **médecin, hospitalier ou libéral**.

QUAND ?

Tous les **lundis**, de 8h30 à 14h.

OÙ ?

Dans le **service de médecine du sport**, au niveau 1 du Centre Hospitalier d'Arcachon.

QUOI ?

Prise en charge pluri-professionnelle coordonnée :

- **Infirmière** : accueil et action de prévention
- **Pharmacien** : bilan médicamenteux du traitement personnel.
- **Ergothérapeute** : préconisations des aides techniques et de l'aménagement du domicile.
- **Enseignante en Activité Physique Adaptée** : bilan de condition physique et sédentarité.
- **Diététicienne** : atelier collectif avec plateaux repas.
- **Médecin du sport** : remise de la lettre de liaison de sortie et orientation vers la Maison Sport Santé ou les partenaires du territoire.

COMMENT ?

En intra-hospitalier :

- service des Urgences : fiche d'alerte sur Terminal Urgence, adressée au secrétariat de la Médecine du Sport et remise au patient
- consultations et services de soins : demande de RDV paramétrée sur Crossway ou appel direct au secrétariat de la Médecine du Sport

En extra-hospitalier :

Demande de rendez-vous par téléphone ou mail auprès du secrétariat.

SECRÉTARIAT MÉDECINE DU SPORT
05 57 52 91 97 - medecine.sport@ch-arcachon.fr

